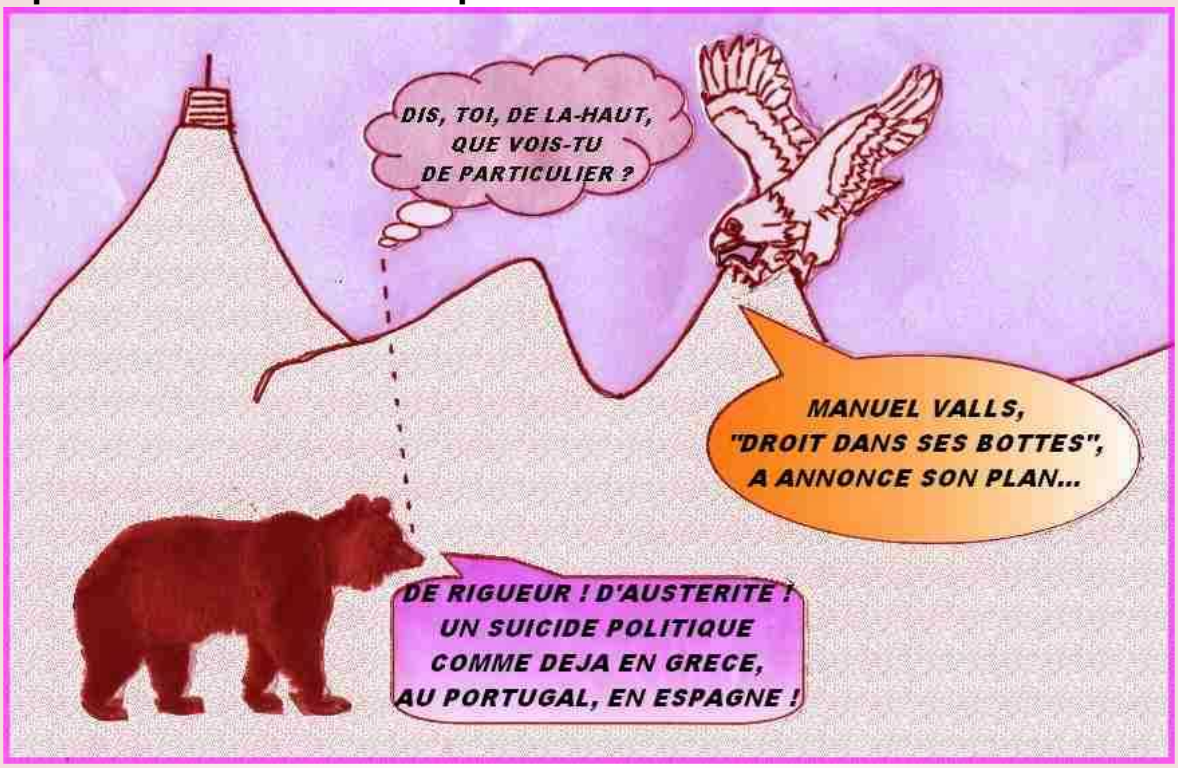
# Regards citoyens... sur l'actualité

C240 – 21 avril 2014 J. C. – regardsadeens.com

**D207 : Après les mesures annoncées par le Premier Ministre...**




**CCPL : Lettre ouverte... après l'élection du Conseil Communautaire.**

Comme il se doit, d'autant que le savoir vivre Adéen est bien connu, nous tenons à adresser toutes nos félicitations à Madame la Présidente comme aux dix Vice Présidents pour leur élection, lundi dernier, au Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Lourdes.

Mais, globalement, ces élections suscitent, du moins à nos yeux, quelques interrogations, quelques commentaires.

En effet, curieusement, notre commune, Adé, pourtant relativement assez importante après la ville centre et qui, de plus, accueille sur son territoire la zone d'activités CAP AERO Pyrénées (ex-Toulicou) se voit privée d'une Vice Présidence dont elle bénéficiait logiquement depuis la création de la CCPL et qui, à nouveau, aurait dû, sans justification contraire, lui revenir.

Ajoutons également que si, à Adé (même dans un contexte spécifique) comme à Lourdes d'ailleurs, dans leur majorité les électeurs ont estimé souhaitable de changer d'équipe municipale c'est qu'au delà de la sanction purement communale a pesé, avec raison, l'incapacité des élus communautaires de la mandature précédente, à réussir, en temps utile et raisonnable, le développement de cette zone économique.

A ce jour, pour ne pas en connaître les raisons, estimons, en simple citoyen lambda, que cette décision, collective, politique s'il en est, inaugure d'une manière bien particulière la prise de fonction de la nouvelle équipe au pouvoir de cette structure communautaire. Concrètement une faute incompréhensible, inexcusable d'autant que la ville de Lourdes y est maintenant largement représentée. Il est vrai aussi que précédemment certains à ce niveau n'ont point assumé comme il aurait fallu leurs fonctions.

Bien que par principe respectueux des fonctions électives, comment, après tant d'autres, ne pas se retrouver de plus en plus désenchanté, déçu par notre système de représentation soi-disant démocratique dès lors que les élus, tant sur le plan local que national, s'empressent d'oublier les messages du peuple et en particulier des citoyens qui votent encore. Plus que jamais, oui, s'impose, après celle du non cumul, une loi limitant la durée des mandats en responsabilité !

Au Grand Tarbes, le résultat du vote du Président n'est pas plus réjouissant !

Pour terminer, aujourd'hui, malgré tout, osons encore l'espoir d'une meilleure et juste « terre d'avenirs ».

**J. C.**

**P50 : Pétronille et la suite des élections municipales (12)…**

